

DE L'AIR... DU TEMPS... DE NOS DÉPUTÉS

Anthony Cellier aborde 2019 avec énergie

Cette année, *Le Réveil du Midi* va suivre les travaux et interventions des six députés du Gard à l'Assemblée nationale. Pour inaugurer cette rubrique, nous avons interviewé Anthony Cellier, député La République En Marche de la 3ème circonscription du Gard, sur ses intentions pour 2019.

Quel sera votre principal cheval de bataille cette année à l'hémicycle ?

Ce sera la loi Énergie, qui viendra compléter la feuille de route définie par le gouvernement. L'horizon, je le rappelle, est de ramener à 50% la part du nucléaire dans la production électrique d'ici 2035. Mon territoire se trouve au cœur du sujet car il recèle l'éventail des solutions disponibles : nous avons dans le Gard des centrales nucléaires, des barrages hydroélectriques, des fermes photovoltaïques et des projets éoliens.

Également la centrale thermique d'Aramon, qui a été fermée en 2016...

Tout à fait. Cette fermeture participe à l'engagement pris par la France de décarboner son économie. Mais le bénéfice écologique se fait au prix de licenciements et de contraintes sociales. Je me suis emparé de cette thématique dès le début de mon mandat. J'ai obtenu auprès du ministre Nicolas Hulot et son secrétaire d'État de l'époque, Sébastien Lecornu, la mise en place d'un Contrat de transition écologique sur ma circonscription pour accompagner la fermeture de la centrale d'Aramon.

Comptez-vous faire évoluer la législation dans ce domaine ?

J'ai participé à l'article 25 du projet de loi de finance en m'inspirant de ce qui s'est passé dans le Gard. Il s'agit d'aider les collectivités locales (sur le plan fiscal notamment) lors d'une fermeture de centrale. J'ai déposé des amendements dans ce sens, qui ont été considérés comme pas assez aboutis par le ministre de l'Intérieur de l'époque, Gérard Collomb. On travaille avec le ministère, Bercy et les personnes concernées pour trouver la bonne articulation.

Allez-vous être rapporteur de la loi Énergie ?

Je l'espère. En tant que membre du Conseil supérieur de l'énergie, je suis un candidat légitime. L'énergie de demain sera produite localement. C'est un sujet très technique et éminemment



© Assemblée Nationale

Anthony Cellier

politique car il y a des équilibres à trouver et un gisement important d'emplois à la clé.

Quels seront vos autres combats cette année ?

Je compte m'impliquer dans la loi mobilités, avec pour ambition de développer le transport à faible émission de carbone. Le Contrat de transition écologique sur ma circonscription prévoit ainsi une montée en puissance du transport multimodal – le fret ferroviaire en complément du transport de marchandises par camion. Surtout, je milite pour la réouverture du TER rive droite. Je crois d'ailleurs savoir que le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes Laurent Wauquiez, initialement opposé à ce projet, a changé d'avis.

Participerez-vous au Grand Débat National lancé cette semaine par le président de la République ?

J'ai pris l'engagement à participer à l'ensemble des réunions qui s'organiseront à l'initiative des maires sur ma circonscription.

Vous n'avez pas peur d'être mal accueilli ?

Je ne viens pas pour qu'on s'essuie les pieds sur le député. Mais s'il y a dialogue, ce sera avec plaisir.

T. Lestavel

2-3 Actu :

L'HUMEUR : Toupies

NÎMES : Une OPAH-RU et Richelieu "nec mergitur"

SOCIAL : Acte 9, "on est passé à autre chose"

GRAND DÉBAT NATIONAL : "Transformer les colères en solutions"

4-5 Economie :

BÂTIMENT : Des voeux d'optimisme à la Fédération des Travaux Publics

QUOTIDIEN : Olivier Gaillard s'oppose aux installations forcées de Linky

6 Cévennes :

5ÈME CIRCONSCRIPTION : Gaillard, le député, attaque Orange

SERVAS : Le Grand Débat hyperlocal

AL1 AL15 Annonces judiciaires et légales - Ventes aux enchères - Appels d'offres

22-32 Magazine :

TOURISME : Le Workshop "France Méditerranée" d'Atout France se posera à Nîmes

UNÎMES : Nouveau diplôme "Justice prédictive et Legal tech"

DÉPARTEMENT : Un collège de territoire "Arts et culture du numérique"

ENTREVUE : Georges Richelme "Le justiciable, acteur économique, souhaite que son litige soit traité rapidement"

TERRITOIRE : Les voeux d'apaisement de Nîmes Métropole

FONCIER : Le coup d'arrêt du préfet à "l'hémorragie de terres agricoles"

POLITIQUE : Lancement de la campagne des européennes lors des voeux de l'UDI30

NIMES : L'exploitation du Parc des Expositions reste à la CCI

ECONOMIE : Voeux CCI entre optimisme et turbulences

UN MÉTIER, UNE PASSION... : Alain Bosc, sommelier conseil

CULTURE : Arcobaleno publie l'histoire des immigrés italiens devenus français

DE L'AIR... DU TEMPS... DE

NOS DÉPUTÉS : Anthony Cellier aborde 2019 avec énergie